

les nouvelles du

PELLERIN

VOTRE JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

RENTRÉE SCOLAIRE

Le bien vivre ensemble au cœur des ambitions municipales



SORTIES / LOISIRS >
Fest'Noz



CADRE DE VIE > PLUm :
exprimez vos remarques !



ENFANCE / JEUNESSE > Les
émotions au cœur du débat



VIE LOCALE > Relevez le défi
Familles à Energie Positive !

RETOUR EN IMAGES 4/5

PAROLES D'HABITANTS 6

HISTOIRE ET PATRIMOINE 7

LIBRE EXPRESSION 8

DOSSIER :
RENTRÉE SCOLAIRE 2018 9/12

NANTES METROPOLE 12

13

14/18

19/23

SORTIES / LOISIRS 24/26

AGENDA 27



VIE ÉCONOMIQUE

CADRE DE VIE

VIE LOCALE



Directeur de la publication : Patrick Gavouyère, Maire.
Rédacteur en chef : Paul Brounais, Maire adjoint.
Conception, réalisation, photos : Stéphanie Bodinier
Rédaction : Stéphanie Bodinier, Patrick Gavouyère, Paul Brounais, association Autrefois Le Pellerin.
Crédits photos : Archives municipales, Fotolia, AdobeStock, Pixabay, Pascal Félicité, Paul Brounais, archives départementales de Loire-Atlantique, Amicale des sapeurs-pompiers du Pellerin, Autrefois Le Pellerin, AURAN, Espace Info Energie, Association Yoga du Grand Chemin, Yann-Fanch Kemener trio, E'DR / Canapestacle.
Impression : Offset 5, Rezé
Diffusion : Herbauges distribution
Parution bimestrielle. Tirage : 2600 exemplaires
Dépôt légal : À parution

Vous souhaitez publier ?

Pour une publication dans le prochain journal municipal «Les Nouvelles du Pellerin» (distribution le 5 novembre 2018), merci d'en **faire la demande avant le lundi 10 septembre 2018** au service communication de la ville à l'adresse : info@ville-lepellerin.fr.

Vous ne recevez pas le journal ?
Vous souhaitez le recevoir en version électronique ?

Demande ou réclamation auprès du service communication de la ville à l'adresse : info@ville-lepellerin.fr.



J'ai l'honneur d'avoir été élu Maire

de la commune par le Conseil municipal du 27 août.



*Patrice, Bourcier
Chers concitoyens,*

L'équipe municipale vient de vivre quelques tribulations. Cette épreuve est aujourd'hui surmontée et j'ai l'honneur, suite à la démission de Benjamin Morival, d'avoir été élu par le Conseil municipal du 27 août, «premier magistrat» de la commune. **Je dis «premier magistrat» car je ne suis que le premier parmi les 27 élus du Conseil : c'est ainsi que je conçois ma place.** J'ai en effet une responsabilité plus grande que les autres élus dans la bonne marche de la Commune mais je dois exercer cette responsabilité en pratiquant la collégialité et en associant les autres élus à la prise de décision, en particulier lors de nos réunions de travail. Je m'efforcerai d'être digne de la confiance qui m'est faite.

Nous continuerons bien sûr d'associer les habitants aux réflexions sur les projets communaux, qu'il s'agisse d'améliorations de la vie quotidienne, d'aménagements de quartier ou de grands équipements.

La réalisation des grands équipements, qui sont l'une des priorités de notre mandat, est en bonne voie.

Ainsi, ce 3 septembre, les écoliers de l'Hermitage ont été heureux de découvrir leur nouveau restaurant scolaire. En janvier 2019, la cuisine centrale de l'école Aimé-Césaire sera opérationnelle et permettra de cuisiner les plats sur place qui seront ensuite livrés en «liaison chaude» dans les 2 autres écoles de la ville.

Les travaux d'extension et de rénovation de l'école de l'Hermitage débiteront dès ce mois de décembre.

En janvier 2019, démarrera le chantier de rénovation et de sécurisation de la rue de la Jaunaie, de la Croix Hubin à la Cochère.

À la rentrée 2019, la 1^{ère} phase des travaux en cours du Pôle Associatif et Culturel sera achevée et celui-ci pourra accueillir la médiathèque et les activités musicales. Six mois après, l'achèvement de la 2^{ème} phase de construction offrira un nouveau cadre aux associations culturelles qui quitteront alors des bâtiments disséminés et mal adaptés à leurs activités.

Les sportifs ne sont pas oubliés. Après l'ouverture de nouvelles salles à Cassin, dont une salle de tir sportif, nous allons poursuivre nos efforts pour lancer la création d'un nouveau pôle sportif en face de l'Espace Cassin, destiné notamment aux footballeurs et aux scolaires. Après l'avis favorable du commissaire enquêteur, nous sommes aujourd'hui dans l'attente d'un arrêté préfectoral déclarant l'utilité publique du projet.

Pour terminer, je tiens à remercier le Centre Communal d'Action Sociale, les agents et les élus qui cet été, à l'occasion des fortes chaleurs, sont restés «sur le pont» pour conseiller et porter assistance à nos aînés et aux personnes en difficulté. Fort heureusement, tout s'est bien passé !

A chacun de vous je souhaite une bonne reprise de ses activités.

Patrice Garouyère

Maire du Pellerin

RETOUR EN IMAGES

Mai

19

Championnat de France de planeurs sur le terrain du Modèle Air Club de Loire-Atlantique (MACLA), l'une des plus grandes compétitions d'aéromodélisme.



Juin

8 & 9



Mai

22

Joli moment d'échanges et de partage avec les artistes pellerinais lors du **vernissage de l'exposition collective Handiclap**.



Entre danse orientale, danse moderne jazz, musique, etc., les différentes **sections de l'Amicale laïque** ont offert aux pellerinais de très beaux **spectacles de fin d'année**.



Juin

16

Spectacle Léonli par la compagnie *Si les mots*, lors des **Bouquineries des tout-petits**.



Juin

16



Juin

24

Grands rendez-vous de fin d'année, très attendus par les enfants comme par leurs familles, la **Fête des écoles** comme la **Kermesse de l'école Notre-Dame** ont chacune été l'occasion de spectacles des élèves et de nombreuses animations !

Juillet

15



Intense moment de joie collective à l'Espace René-Cassin, où près de 300 supporters sont venus assister à la retransmission de la finale de la **Coupe du monde de football** et applaudir l'équipe de France pour sa grande victoire contre la Croatie !

Juillet

14



Belle réussite pour le 1^{er} **bal populaire des pompiers** ! Vous étiez près de 400 sur le parvis du centre de secours à danser, chanter et profiter de l'ambiance générée par le groupe All access !

Juin

21



Sympathique ambiance groove et jazzy en bord de Loire lors de la dernière **Fête de la musique**, où, dans un bel esprit guinguette, vous avez été très nombreux à venir écouter le groupe Ly Djally, boire un verre ou manger une galette préparée par l'Espace jeunes...

Juin

21



Premières portes ouvertes de la toute nouvelle salle de tir sportif du Pellerin.

Marie-Anne Friedrich

Visage emblématique de la commune, Marie-Anne Friedrich, née Dauvé, compte parmi les femmes pellerinaises ayant particulièrement contribué au développement de la commune. Très active dans la vie municipale et la sauvegarde du patrimoine de la ville, elle fut également l'une des premières femmes à siéger au Conseil municipal...



Je suis arrivée au Pellerin en 1960. J'avais 24 ans et comme beaucoup d'autres à mon époque, j'étais femme au foyer. Je me suis alors investie dans la vie associative. Mon mari, natif du Pellerin, ayant été officier de la marine marchande, je me suis d'abord engagée dans les associations nantaises de marins. En tant que femme d'officier marinier, j'ai eu la chance de pouvoir voyager à de nombreuses reprises. Un de mes voyages les plus marquants fut celui dans le golfe persique, en passant par le Canal de Suez, qui venait tout juste d'être rouvert suite aux événements provoqués par Nasser. Dans les années 70, je suis aussi devenue trésorière de l'OGEC, une association de parents d'élèves.

En 1979, Marie-Anne Friedrich devient pour la première fois adjointe au Maire, sur la liste du docteur Villainne.

J'étais alors en charge des affaires sociales et culturelles. À l'époque, être une femme en politique était rare. La parité n'existait pas ! Sur 22 candidats, il y avait 2 femmes. Les élections étaient nominatives, chaque électeur pouvait rayer des noms. J'ai participé à 5 campagnes électorales et ai été élue 5 fois. La 5^{ème} fois, en 1989, dans l'intérêt de la commune et de son avenir, j'ai préféré me désister pour laisser la place aux plus jeunes.

Lors de mon premier mandat, j'ai été heureuse d'avoir participé au développement du tissu social de la commune : la création de l'association de gestion de la bibliothèque du Pellerin (ancêtre de la médiathèque actuelle), l'assistance aux habitants dans leurs démarches, le développement des collectes alimentaires et des distributions de colis, l'accueil de jeunes réfugiés vietnamiens, etc. Je suis devenue ensuite adjointe aux Affaires scolaires (développement des transports scolaires, des écoles, des activités civiques et éducatives...). Tout cela aura marqué ma vie et j'encourage ceux qui nous liront

à s'engager !

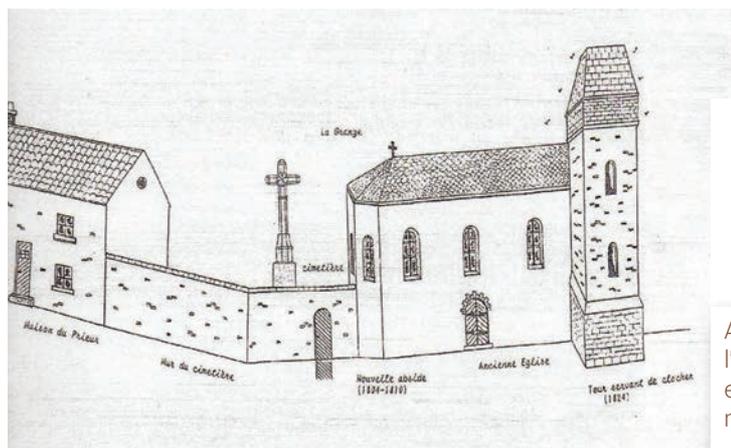
En 1996, elle devient présidente de l'Association Culturelle du Canal Maritime de la Basse Loire (ACCAM).

Je suis adhérente de cette association depuis 1987. De nombreuses actions y ont été menées visant à faire connaître le Canal de la Martinière et son histoire. Nous avons développé et organisé des visites, contribué à restaurer et entretenir les installations dont la Machinerie. Nous avons un très beau patrimoine à sauvegarder et à valoriser.

Participer à la vie communale, assister au développement de la ville, servir les habitants sont des expériences exceptionnelles qui permettent de nouer de nouvelles relations.

Propos recueillis par Paul Brounais et Michel Mainguy

Article rédigé par l'association
Autrefois le Pellerin



L'ancienne église du Pellerin

Avec plus de 200 membres portés par l'intérêt de l'histoire locale, l'association *Autrefois Le Pellerin* œuvre depuis plus de 20 ans à entretenir la mémoire de la ville, à travers la conservation et la mise en valeur du patrimoine local et la publication d'ouvrages.

On raconte qu'en l'an 1040 un noble guerrier, Rouaud de la Bastadière épousa Dame Orhuanda du Pellerin. De cette union naquit Robert Bastard. À l'occasion de cette naissance, le Sieur Rouaud fonda le prieuré du Pellerin.

Par la suite, il fit don aux moines de Noirmoutier de tous ses biens y compris cette petite église à la condition qu'au moins deux moines y résident en permanence. Cette chapelle devait se situer derrière l'église actuelle.

Arrive la Révolution et en 1793...

Elle est alors incendiée et pratiquement détruite.

En 1802 le concordat rétablit la paix religieuse et l'Abbé Jacques Soret s'installe au Pellerin en 1803.

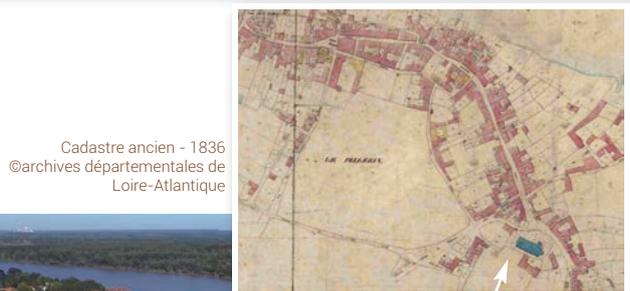
Pendant les années suivantes, il s'acharnera à relever les ruines de son église.

Une cloche appelée Marie-Françoise est fondue pour remplacer les trois disparues pendant la révolution.

En 1804, est créé le premier «Conseil de fabrique», comité constitué de Clercs et de laïcs chargé de gérer les biens paroissiaux.

En 1830, l'abbé Soret décide de léguer à ce Conseil de Fabrique sa maison et un jardin attenant à l'église.

Cette décision revêt toute son importance puisqu'elle permettra plus tard d'édifier la nouvelle église.



Cadastré ancien - 1836
©archives départementales de
Loire-Atlantique



Emplacement de
l'ancienne église du Pellerin

Certains autres propriétaires de terrains attenant refusant de vendre à la paroisse pour ce projet.

A partir de 1849, des signes alarmants de vétusté apparaissent dans les murs de la vieille église.

L'incendie de la Révolution avait fait beaucoup de dégâts et l'église menaçait de s'écrouler.

La décision de construire une nouvelle église est prise en 1850.

La première pierre de notre église actuelle fut posée en 1851.

UNE PHOTO, UN SOUVENIR...



La piscine Georges-Judic

Petit retour dans les années 90, à l'époque où la piscine municipale Georges-Judic, située à Bikini, faisait chaque été le bonheur des Pellerinains. Fermée en juin 2002, cette dernière fût malheureusement démolie en 2005

Envoyez vos photos d'autrefois à
info@ville-lepellerin.fr





MAJORITÉ

Chers concitoyens,
La rentrée des classes est toujours un moment important dans la vie d'un écolier et de ses parents. C'est encore plus vrai lorsque l'élève fait sa première rentrée en maternelle ou change d'établissement pour entrer en CP ou en 6^{ème}. Les attentes des acteurs éducatifs et des parents sont importantes et c'est à nous, élus, en lien avec les agents municipaux, d'y répondre dans la mesure du possible. La période estivale est idéale pour entretenir les écoles et faire des travaux. Cet été, nous avons investi plusieurs dizaines de milliers d'euros pour rénover, entre autres, l'école maternelle publique des Asphodèles. Peinture, électricité, entretien des bâtiments... Merci aux services municipaux et aux artisans pour leur travail réussi qui permet d'améliorer le bien vivre des enfants !

L'attribution récente du marché de restauration à un nouveau prestataire de la région et l'arrivée d'un chef cuisinier dans la cuisine centrale, qui sera opérationnelle dès janvier 2019, va dans le sens d'une amélioration de la qualité des repas pour nos enfants.

Cette rentrée 2018 est aussi bien sûr marquée par l'élection d'un nouvel exécutif municipal.

Beaucoup continueront d'écrire sur la situation que notre équipe a vécue ces derniers mois. Nous pouvons vous assurer que la bonne marche de la commune n'a jamais été enrayée. Agents et élus ont en effet fait les efforts nécessaires. Notre commune a retrouvé sa sérénité et a élu un nouvel exécutif avec, à sa tête, un nouveau maire. Les projets pour lesquels vous avez majoritairement voté en 2014 seront menés à leur terme, selon un calendrier qui tiendra compte des inévitables contraintes budgétaires. Jamais dans l'histoire de notre commune, autant d'investissements essentiels à son développement et à la qualité de vie des Pellerinçais, tels que le pôle associatif et culturel ou la rénovation/extension de l'école de l'Hermitage, n'auront été menés en si peu de temps.

Nous vous souhaitons à tous une belle rentrée.

Le Pellerin moderne et solidaire

Patrick Gavouyère, Paul Brounais, François Brillaud de Laujardière, Cécile Mériadec, Marie-Christine Curaudeau, Ambroise Guichard, Adélaïde Fourage, Isabelle Plaineau, Guylène Amprou, Xavier Bardou, Franck Fleury, Jessica Garnier, Thibault Goupil, Marie-Claude Guillou, Hélène Hubert-Chiché, Bernadette Kuliberda, Ghislaine Laussucq, Nicolas Lécureuil, Cyrielle Paquereau et Dominique Pilard.

OPPOSITION

Le 27 août, élection du nouveau conseil municipal, les élus de la majorité jouent un nouvel acte de leur tragi-comédie

2^{ème} acte : Les acteurs restent, mais pour continuer le spectacle et espérer aller au-delà de 2020, le casting est revu.

L'acteur principal, bien que gardant un rôle majeur, est rétrogradé au profit de l'homme de l'ombre, à l'origine de projets controversés. Quelques petites manipulations politiques et les voilà repartis.

N'oublions pas que ces élus ont tout validé, tout voté et ce depuis le début du mandat. Tout ce qui sera promis, donné, ne le sera qu'à des fins électoralistes, avec comme bouc-émissaire l'ancien maire, afin de faire oublier les errances et manipulations de ce pitoyable mandat.

Pensons la politique communale autrement qu'avec des projets démesurés endettant lourdement la commune.

Bien vivre au Pellerin

Laurence Bernard et Emmanuel Chauvet.

« Vers une démocratie respectueuse et partagée »
Qu'entendons-nous à travers ces mots ?

Un fonctionnement collégial, partagé avec une rotation des responsabilités et des contre-pouvoirs écoutés. Partage rime avec mutualisation intercommunale, meilleurs usages des espaces et des biens, une vision de la société où l'accueil et la solidarité prennent tout leur sens.

Respect pour en finir avec un mandat entâché d'irrespect. Respect des habitants dans leur quotidien au travers des actions publiques menées. Préférer l'humain à la vision comptable. Respect à affirmer face aux incivilités. Respect des partenaires dans leurs actions (agents, associations, presse, Métropole, ...), mais aussi des générations futures et de la biodiversité dans les choix politiques.

Ces valeurs Démocratie, Respect, Partage ont guidé et guideront nos actions dans l'intérêt du bien commun au sein de la commune d'aujourd'hui et de demain.

Ces exemples illustrent l'orientation de nos actions et de nos réflexions pour un possible prochain mandat. Si ces valeurs vous intéressent, contacter nous à l'adresse vdrp.lepellerin@gmail.com.

Bonne rentrée à tous !

Vers une démocratie respectueuse et partagée

Thierry Boucard, Sandrine Falot,
Emmanuel Labarre et Christelle Toucane.



RENTRÉE SCOLAIRE 2018

Le bien vivre ensemble au cœur des ambitions municipales

Pour faire suite à une démarche globale de la Ville visant à l'amélioration des services proposés aux enfants au cours de leur parcours scolaire, de la maternelle au CM2, la rentrée 2018 s'ouvre sur bien des nouveautés. En effet, outre le retour à la semaine de 4 jours, de nouveaux aménagements ou équipements, comme de nouvelles activités éducatives seront cette année proposées aux 470 élèves inscrits dans les écoles publiques du Pellerin. Objectifs : s'épanouir et bien vivre ensemble !

La politique éducative du Pellerin, véritable socle de valeurs partagées

Avec un objectif de co-éducation, un Projet Éducatif de Territoire (PEdT) a été construit en 2017, en partenariat avec les principaux acteurs éducatifs (enseignants, animateurs, parents d'élèves, associations, etc.). Objectif : que les jeunes Pellerinais, quel que soit leur âge, retrouvent tout au long de leur parcours scolaire et dans n'importe quelle structure d'accueil du Pellerin, des repères et des valeurs communes de respect et d'ouverture.

Devenu un véritable socle commun aux projets d'écoles, comme aux projets éducatifs des structures de la ville, le PEdT liste un certain nombre d'ambitions sur lesquelles les acteurs éducatifs s'appuient :

- ▶ **aider les enfants à trouver leur place dans la société**
- ▶ **les accompagner dans leur développement**
- ▶ **donner accès à des loisirs éducatifs adaptés**
- ▶ **leur offrir un cadre de vie sécurisant.**

En cette nouvelle rentrée scolaire, de nouveaux espaces de vie collective, adaptés et améliorant considérablement le confort des enfants, ont été créés ou aménagés pour répondre pour partie à ces ambitions. De plus, avec pour

“ **Les valeurs de respect et d'ouverture** sont au cœur de notre politique éducative. Pour cela, les enfants doivent disposer d'un **cadre confortable et adapté.** C'est pourquoi la Municipalité consacre **40% de son budget à l'éducation.**

Paul Brounais,
Maire adjoint délégué à l'Éducation,
la Culture et la communication

fil d'Ariane, une attention particulière portée aux valeurs de tolérance, de respect et de coopération, nécessaires pour bien vivre ensemble, un important travail a également été mené par le service Enfance, Jeunesse et Éducation de la ville sur la qualité des temps méridiens et la mise en place de nouvelles activités éducatives sur les temps périscolaires.

Entretien et amélioration des bâtiments

Même si tout au long de l'année, les services techniques de la ville assurent des réparations et un entretien courant dans les écoles du Pellerin, la Municipalité met également à profit la vacuité des 3 écoles du Pellerin pendant les vacances scolaires



pour y réaliser des travaux plus importants.

Cet été, près de 30 600 euros ont été investis pour entretenir et rénover les équipements et ainsi améliorer les conditions d'accueil des enfants et des équipes à la rentrée.

À l'école maternelle des Asphodèles, des travaux de reprise de

l'électricité, avec notamment le remplacement de l'ensemble des luminaires par des LED, la peinture de deux classes, le nettoyage complet de la façade, etc., ont été réalisés. Un réaménagement complet du bâtiment modulaire a également été mis en œuvre pour lui donner une nouvelle fonction (voir ci-dessous).



► Une nouvelle fonction pour le modulaire de l'école maternelle

La baisse des effectifs imposant à la Mairie, malgré ses demandes, la fermeture d'une nouvelle classe à l'école maternelle, le bâtiment modulaire de 230 m² livré à l'été 2015 en extension de celle-ci, a été réaménagé pour faire place à une salle polyvalente et à une salle d'activités culturelles et scientifiques.

«Ces salles seront mutualisées entre les équipes périscolaires et enseignantes et permettront de disposer de nouveaux espaces les mercredis et pendant les vacances» indique le responsable du service Enfance, Jeunesse et Éducation, Aurélien Béal.

Chiffres clés

30 600 €

Montant des travaux d'entretien, de rafraîchissement et de ré-aménagement réalisés par les services de la ville.

970 000 €

Budget prévisionnel des travaux de **réhabilitation de la salle de restauration de l'Hermitage et de création d'une cuisine centrale** à l'école Aimé-Césaire.

14 200 €

Budget pour la pause, l'installation et la location d'un **bâtiment modulaire** pour accueillir temporairement la restauration scolaire de l'ensemble des élèves scolarisés en élémentaire.

135 670 €

Budget annuel du nouveau marché de restauration avec **mise à disposition d'un chef de cuisine** par le prestataire Restoria.

1 985 600 €

Budget prévisionnel des travaux de **réhabilitation de l'école de l'Hermitage**.

> Début des travaux mi-décembre 2018

Du côté de l'école Aimé-Césaire, le système d'alarme de l'école a été remplacé et des cabanons de stockage sont en cours d'installation.

De plus, en raison des travaux en cours, de réhabilitation de la cuisine actuelle en cuisine centrale (voir page 11), les équipes techniques de la ville ont également déménagé l'ensemble du matériel en place, comme l'ensemble du mobilier de la cantine dans les nouvelles salles de restauration de l'école de l'Hermitage.

L'école de l'Hermitage doit très prochainement être totalement réhabilitée. Le bâtiment a tout de même fait l'objet de divers travaux de réparations et d'entretien courants et indispensables.



Projet de réhabilitation de l'école de l'Hermitage

Restauration scolaire : un cadre confortable pour les enfants

Afin que l'heure et demie de pause déjeuner soit pour les enfants un véritable moment d'échanges et de plaisir leur permettant de se déconnecter des heures de classe, d'importants travaux ont été réalisés ou sont en cours pour améliorer leur confort. Ces investissements ont été réalisés en complémentarité du travail mené par le service Enfance, Jeunesse et Éducation de la Ville en vue d'optimiser les temps méridiens.

► Une nouvelle salle de restauration à l'école de l'Hermitage

Située dans la cour de l'école, l'ancienne cantine de l'école de l'Hermitage a été totalement réhabilitée pour que ses élèves puissent dorénavant rester déjeuner sur place. Livrée courant juillet, la nouvelle salle de restauration de 90 m² pourra désormais accueillir 2 services par jour de 60 enfants dans d'excellentes conditions de confort.



► Une cuisine centrale à l'école Aimé-Césaire

Pour gagner en qualité, la Ville a souhaité centraliser la réalisation des repas des écoliers au Pellerin. Pour ce faire, la cuisine de l'école Aimé-Césaire, jusqu'alors simplement équipée pour réchauffer les plats livrés en liaison froide, fait actuellement l'objet d'importants travaux de transformation, de ré-équipement et de réaménagement. La livraison de cette nouvelle cuisine centrale est programmée fin 2018.

Pendant ces travaux, les élèves des deux écoles déjeuneront à l'Hermitage. Pour tous les accueillir, un bâtiment modulaire a été installé cet été, en complément et à proximité de la nouvelle salle de restauration.



► Bien vivre ensemble au restaurant scolaire

Offrir un cadre confortable et ludique, proposer des activités, des jeux, des histoires, entretenir une relation bienveillante et cordiale avec les enfants, sont autant d'actions qui contribuent au plaisir d'être ensemble au restaurant scolaire.

«Jusqu'alors, 2 services de 120 enfants étaient assurés à Aimé-Césaire. De tels effectifs limitaient nos actions. Une fois les travaux terminés, les nouvelles conditions d'accueil vont clairement nous permettre de mieux accompagner les enfants. Faire de la pause déjeuner un vrai moment d'échanges, de détente, de plaisir et de découvertes» explique Aurélien Béal, responsable du service Enfance, Jeunesse et Éducation.

Les objectifs pédagogiques de la Ville :

- > éveiller les enfants au plaisir de manger ;
- > répondre à leurs besoins nutritionnels ;
- > veiller aux bonnes conditions d'hygiène ;
- > instaurer des repères rassurants et structurants avec des adultes référents sur chaque site ;
- > prendre en compte le rythme des enfants ;
- > les aider à se socialiser et à respecter les règles de vie en collectivité.

► Bientôt un chef de cuisine au Pellerin pour préparer les repas sur place

Dès le mois de janvier, terminées les livraisons de repas en liaison froide ! Pour une meilleure qualité gustative, tous les repas seront préparés sur place, le matin pour le midi-même, avec des produits frais, de saison et locaux de préférence, par un chef de cuisine.

En effet, pour faire suite à un appel d'offres, la ville s'est engagée auprès de la société Restoria pour une durée de trois ans durant laquelle un chef cuisinier sera mis à la disposition de la ville. Une situation qui présente de nombreux avantages, comme permettre à la Ville de conserver un regard sur le service de restauration et contribuer à l'élaboration des menus. L'opportunité d'offrir plus de proximité avec les convives, d'avoir une gestion des quantités plus mesurée pour limiter le gaspillage alimentaire, de mettre en place plus d'actions de sensibilisation, etc.

Des TEP au Plan mercredi

Avec le souhait de poursuivre les partenariats avec les acteurs associatifs locaux, mis en place dans le cadre des Temps Éducatifs Partagés et de continuer d'offrir aux enfants l'opportunité de découvrir et de pratiquer de nouvelles activités, la Commune du Pellerin adhère au dispositif Plan mercredi !



Mis en place par l'État pour les collectivités locales revenues à un rythme scolaire de 4 jours par semaine, et donc ne proposant plus de temps éducatifs partagés,

le Plan mercredi aide les communes souhaitant adhérer à ce dispositif à continuer de proposer des activités de qualité dans le cadre des accueils de loisirs du mercredi.

« Il s'agit finalement d'un glissement des activités proposées jusqu'alors dans le cadre des Temps éducatifs partagés sur les temps d'accueil périscolaires du mercredi » explique Aurélien Béal, responsable du service Enfance, Jeunesse et Éducation de la ville.

« Proposer aux enfants des activités, des prestations et des sorties leur permettant de s'ouvrir à la culture, au sport et à bien d'autres disciplines est depuis toujours une ambition importante dans nos projets éducatifs de structures. Le Plan mercredi est donc pour nous une opportunité, puisque l'intégrer nous permettra de doubler l'aide financière actuellement perçue de la Caf » poursuit-il.

Le portail famille évolue

Entre une nouvelle ergonomie et la possibilité de payer vos factures en ligne, le portail famille évolue pour faciliter vos démarches.

Le portail famille permet aux parents de gérer directement les réservations de leurs enfants aux services périscolaires de la ville. Pour faciliter son utilisation, celui-ci disposera dès la rentrée d'une nouvelle ergonomie simplifiant ses accès et sa lecture. De plus, il vous permettra également de régler vos factures en ligne.

Bientôt des bacs jaunes au Pellerin

Nantes métropole procède actuellement à la dotation de bacs jaunes à l'ensemble des foyers de l'agglomération nantaise. À partir du mois d'octobre et sur une durée de 2 mois, une distribution de containers pour déchets secs sera réalisée à l'ensemble des logements individuels du Pellerin et de ses villages, à l'exception de certaines rues du centre bourg.

Qui est concerné ?

Les collectifs étant déjà équipés et les entreprises pouvant d'ores et déjà disposer de containers dans le cadre de la redevance spéciale, les bacs jaunes seront uniquement distribués pour les logements individuels.

Cependant, compte-tenu des difficultés rencontrées par certains foyers en centre bourg ne disposant pas de l'espace ou de l'agencement nécessaire pour rentrer leur bac bleu, une partie du centre bourg ne sera pas distribuée en bacs jaunes (voir carte ci-dessous).



Les bacs jaunes seront cependant à disposition sur demande auprès du pôle sud ouest de Nantes métropole.

Pourquoi cette distribution ?

Dans une démarche de respect de l'environnement, de réduction des consommables et d'encouragement au tri sélectif. En effet, les déchets secs seront à jeter en vrac dans les containers et ne nécessiteront plus l'utilisation de sacs en plastique.

Des sacs jaunes resteront cependant toujours en accès libre à la mairie pour les personnes ne pouvant être équipées de containers.

Pas de changement au niveau des collectes.

La collecte sélective aura toujours lieu le jeudi.

Plus d'infos au 02 28 00 16 00



BIEN ÊTRE

Sandrine Jubeaud Michaud, praticienne du mieux-être

Spécialisée en thérapie holistique, Sandrine Jubeaud Michaud vous reçoit à son domicile pour des séances de sophrologie, d'hypnose Sagece, de yoga du rire ou d'Amma assis.

En véritable spécialiste des émotions et formée à l'écoute centrée sur la personne, Sandrine Jubeaud Michaud propose diverses activités complémentaires, axées sur le bien-être.

«Mon souhait est que la personne qui vient me voir trouve la méthode qui lui convient le mieux. Soit du corporel en recevant un massage Amma assis, soit de la légèreté en participant à du yoga du rire, soit du développement de soi pour devenir autonome dans son mieux-être avec la sophrologie» explique-t-elle.

Diplômée de l'institut de sophrologie de Rennes, la praticienne a commencé à pratiquer la sophro-relaxation en 2011. « La sophrologie est une technique de respiration et de mouvements du corps qui permet de mobiliser ses ressources pour mieux gérer ses émotions, développer son mieux-être, etc. J'ai continué par le Amma Assis qui est une méthode de libération des tensions physiques et morales par l'acupression sur les méridiens du haut du corps. Ensuite, je me suis mise au yoga du rire pour compléter mon activité» indique-t-elle. «Enfin, en 2017, j'ai commencé l'hypnose Sagece, qui permet, dans un état entre veille et sommeil, de s'adresser à l'inconscient par l'intermédiaire de messages glissés dans des histoires contées, en rapport avec la problématique rencontrée».

plus d'infos au 06 63 97 24 80

COMMERCE DE PROXIMITÉ

Du bac à pain aux délices du bac

Depuis le 3 juillet, Vincent et Linda Bouet sont les nouveaux propriétaires de la boulangerie située place du Commandant l'Herminier. Sous la nouvelle enseigne «Les délices du bac», ils prennent la suite de Monsieur et Madame Brossard, partis pour une retraite bien méritée.



Après presque 8 années à la tête de la boulangerie de Chéméré, c'est sur les bords de Loire que Vincent et Linda Bouet ont souhaité s'établir. «C'est notre meunier qui nous a parlé de ce fond de commerce. Nous avons vraiment apprécié le cadre, c'est tellement joli !» indiquent les nouveaux propriétaires.

Sur les mêmes horaires d'ouvertures, Vincent Bouet, pâtissier depuis 30 ans, continue de vous proposer une gamme variée de viennoiseries et de desserts traditionnels faits maison. Eric, le boulanger du commerce depuis 32 ans, reste aux commandes du fournil pour vous préparer des pains croustillants, et notamment la «Pellerinette», la nouvelle baguette tradition de la maison, pétrie avec de la farine label rouge, issue d'une culture raisonnée et contrôlée.

«Depuis nos débuts, nous travaillons avec un petit moulin familial sarthois qui propose des farines de tradition française de grande qualité» tient à préciser Vincent Bouet.

«Bien sûr, nous continuons aussi de proposer des formules pour le midi avec des sandwiches et des boissons» complète son épouse.

Plus d'infos au 02 40 04 64 96



URBANISME

Plan Local d'Urbanisme métropolitain : Exprimez vos remarques !

Le Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm) est un outil de planification de l'urbanisation sur le territoire. Depuis 2015, son élaboration a fait l'objet d'une co-construction avec les 24 communes et de concertations avec des habitants. Dernière étape avant son entrée en vigueur début 2019 : **une enquête publique vous permettant de donner votre avis.**

Les grandes étapes de l'élaboration du PLUm

► De mai 2015 à avril 2016 :

La co-construction du PADD des communes

Le PLUm découle directement du Projet d'Aménagement et de Développement Durable de la métropole. En effet, définissant les grandes orientations d'aménagement des communes en termes de qualité de vie, d'économie, d'habitat et de mobilité, tout en tenant compte de leurs spécificités, le PADD est un outil clé dans l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

Ce dernier, après avoir été présenté aux habitants en réunion publique, a été débattu lors du Conseil municipal du 23 mai 2016.

► De mars à décembre 2016 :

La co-construction du règlement du PLUm

Autre étape importante dans l'élaboration du PLUm, le règlement du PLUm régit l'ensemble des règles d'usage des sols, d'implantation et de construction de bâtiments et tout en tenant compte des grandes orientations du PADD. Le projet de règlement métropolitain et son application communale ont été présentés aux habitants en octobre 2017 lors d'une réunion publique.

► L'approbation du projet de PLUm par le Conseil métropolitain le 13 avril 2018

► La consultation des 24 communes

Consultée sur le projet de PLUm, la Ville du Pellerin a émis plusieurs réserves approuvées lors du Conseil municipal du 2 juillet dernier.



Au Pellerin, un groupe de réflexions de 24 habitants, composé de 12 volontaires issus de différents quartiers, d'élus, d'un sage et de représentants associatifs, a longuement travaillé à la construction du PADD et à la phase réglementaire.

“ Le PADD du Pellerin,
comme le règlement du PLUm,
ont été bâtis avec le concours
des habitants et acteurs locaux

Patrick Gavouyère,
Maire du Pellerin

► La consultation des citoyens :

Enquête publique du 6 septembre au 19 octobre

► **L'arrêt du projet de PLUm**, qui pourra être modifié pour tenir compte des différents avis et observations qui auront été joints au dossier d'enquête publique, **sera soumis pour approbation au Conseil métropolitain lors de sa séance prévue en février 2019.**

Les réserves et observations de la Commune du Pellerin

► Bien qu'approuvant l'orientation générale du PLUm visant à **limiter l'étalement urbain, et donc la consommation d'espaces agricoles et naturels**, la Commune regrette son application trop systématique au détriment de certains territoires.

“ Le PLUm réduit de 50% la consommation d'espaces naturels et agricoles, **à l'échelle de la métropole et non de la commune.**

Ces espaces composent 85% de notre ville, véritable poumon vert de l'agglomération.

Cela nous laisse donc peu de marges de manœuvre...

François Brillaud de Laujardière,
nouvel adjoint à l'urbanisme de la ville.

De plus, **la Commune déplore que le PLUm ne permette pas une urbanisation limitée et maîtrisée dans les 3 principaux villages de la ville**, désormais qualifiés de «Hameaux»* : La Martinière, le Grand Chemin et le Pé de Buzay.

«**Sans pour autant nuire à l'activité agricole existante, ces villages auraient pu offrir des surfaces disponibles à des habitants en recherche de plus grands terrains que ceux existants en centre bourg**» indique Patrick Gavouyère.

* Pour rappel, Le SCOT de Nantes/Saint-Nazaire interdit toute nouvelle zone constructible dans les espaces qualifiés de «hameaux».



► **Le futur PLUm interdit aux particuliers n'ayant pas la qualité d'agriculteur, de monter des abris destinés à protéger des animaux.** Or, profitant du caractère rural de la commune, certains habitants possèdent des chevaux, des ânes, des caprins, etc. La Commune qui trouve regrettable de ne pas leur permettre de protéger leurs bêtes, propose que la construction de petits abris soit tout de même autorisée selon des normes strictes.

► **Quelques ajustements ont été apportés à l'orientation d'aménagement de la Croix Hubin.**

► **La Ville a demandé l'extension de la ligne 78 du réseau Tan jusqu'à la Cochère** afin de desservir les nouveaux lotissements, le lycée agricole et les villages. La ville demande aussi de **prolonger la ligne Express de Couëron jusqu'à la cale du bac**, afin de permettre aux Pellerinçais de rejoindre le centre de Nantes en utilisant les transports en commun existants au Nord Loire.

► **La ville a rappelé sa proposition de deux terrains au bord de la 4 voies comme destination possible du futur Centre de secours Sud Ouest du SDIS**, devant regrouper les centres du Pellerin, de Bouaye, de Brains et de la Montagne

Enquête publique du 6 septembre au 19 octobre

Avant l'adoption définitive du PLUm, au premier trimestre 2019, la parole est donnée aux habitants par l'intermédiaire d'une enquête publique.

En Mairie ou sur le site www.plum.nantesmetropole.fr, cette enquête mettra à votre disposition l'ensemble des documents constituant cet outil de planification territoriale qu'est le PLUm (règlement, plans, orientations d'aménagement et de programmation, etc.).

Pendant cette période, un commissaire enquêteur assurera des permanences :

► **le lundi 17 septembre de 14h à 17h et le mardi 2 octobre de 9h à 12h**

Les Pellerinçais pourront également se rendre aux permanences réalisées dans les 23 autres communes de Nantes métropole.

L'enquête publique sur le PLUm vous donne également l'occasion de formuler vos remarques et observations sur l'organisation spatiale de la ville, les options prises, l'occupation des terrains, etc.

N'hésitez donc pas à vous y exprimer !

Carine Lécuyer, la nouvelle responsable urbanisme

Fraîchement arrivée de Normandie, où elle exerçait la même fonction à la Communauté d'Agglomération «Seine Normandie Agglomération», Carine Lécuyer a rejoint le service urbanisme de la ville du Pellerin le 11 juin dernier.



La nouvelle responsable urbanisme, Carine Lécuyer, aux côtés de François Brillaud-de-Laujardière, nouvel adjoint à l'urbanisme, et de Patrick Gavouyère, son prédécesseur à cette délégation.

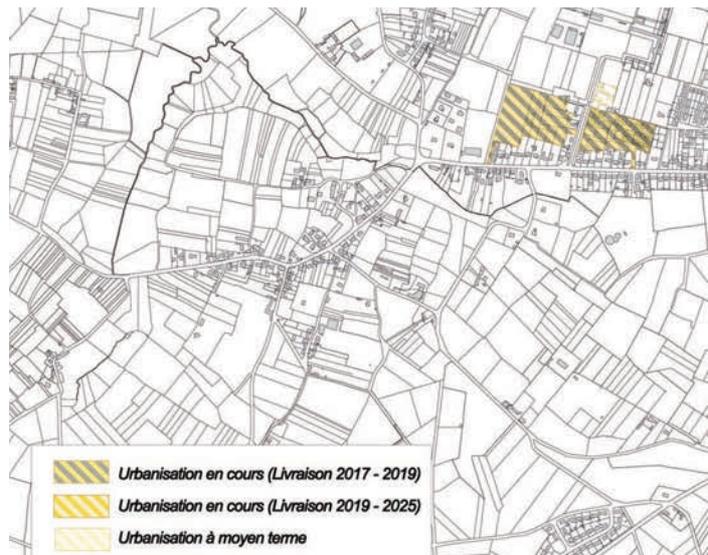
«Pellerinaise d'origine, je suis vraiment ravie de pouvoir aujourd'hui exercer mon métier sur les lieux de mon enfance. C'est un véritable retour aux sources» indique la nouvelle responsable.

À la tête d'une équipe composée de 2 personnes, une instructrice du droit des sols et une assistante administrative, elle assure désormais la supervision du service urbanisme du Pellerin et de son budget, l'instruction des permis de construire, le suivi des projets d'aménagement (avant leur sortie de terre), l'accompagnement des promoteurs, etc.

«C'est une remise en perspective du travail que de quitter une intercommunalité pour une commune travaillant en relation avec une agglomération. Le travail est plus polyvalent et plus proche des habitants. Pour l'heure, je prends sereinement mes marques et me familiarise peu à peu avec l'ensemble des dossiers en cours et à venir (ex. Pôle associatif et culturel, terrains de sports, réhabilitation de l'école de l'Hermitage, aménagements de Cassin, PLUm, plan de déplacement urbain, etc.). Je vois que la ville a déjà beaucoup grandi et je suis très contente de devenir aujourd'hui actrice de son évolution», conclut-elle.

Le Programme Local de l'Habitat 2019 / 2025

Dans la continuité du projet de PLUm, le Conseil métropolitain a arrêté, le 22 juin dernier, le projet de Programme Local de l'Habitat pour la période 2019-2025. Ce dernier, soumis à l'avis des communes de l'agglomération, fixe les objectifs permettant de répondre aux besoins en matière de logements et d'hébergements dans la métropole. L'occasion pour Le Pellerin de dresser un bilan et d'établir des perspectives en termes d'habitat.



Tout en respectant les grandes orientations du PLUm et les directives de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain), qui impose un quota de 25 % de logements sociaux aux communes de plus de 3.500 habitants (20% au Pellerin, par dérogation), le Programme Local de l'Habitat (PLH) définit pour 6 ans, les objectifs de renouvellement urbain et de mixité sociale des communes.

Etat des lieux du Pellerin

À ce jour, la commune comptabilise 312 logements sociaux. Soit 14.65 % du parc immobilier au lieu des 20% exigés par la loi SRU.

Un déficit, faisant chaque année l'objet de pénalités financières, auquel la ville tente peu à peu de remédier, tout en maintenant sa volonté d'une densification raisonnée du centre bourg.

Les engagements de la Commune pour satisfaire aux objectifs du PLH 2019-2025...

La ville du Pellerin s'est engagée auprès de Nantes métropole et de la Préfecture à permettre la réalisation de 292 logements d'ici 2025, dont 100 logements sociaux. Soit 42 logements par an, dont 14 logements sociaux.

Un développement urbain qui, à l'horizon 2025, prévoit :

- ▶ la construction de 105 logements, soit une quinzaine par an, issue d'initiatives personnelles (petit diffus) ;
- ▶ la construction de 187 logements, dans le cadre des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) programmées par la Commune, et dans les secteurs de mixité sociale identifiés, dans le Plan Local d'Urbanisme.

Opérations d'aménagement futures et en cours



Les opérations immobilières projetées au Pellerin

Les secteurs de mixité sociale

- ▶ Rue de la Jouardais (25 logements)

Les orientations d'aménagement et de programmation

- ▶ Opération Château / Sourdille (48 logements)
- ▶ Opération Croix Hubin (26 logements)
- ▶ Opération Les Grandes Noëllés Nord (25 logements)
- ▶ Opération Les Granges - Champs rousses (60 logements)

EQUIPEMENTS MUNICIPAUX

Le futur pôle sportif : Point d'étape

À la demande de la Préfecture, une enquête publique a recueilli, au printemps dernier, les avis et remarques des Pellerinais sur le projet de création d'un pôle sportif au sud de la commune. Celle-ci a permis d'évaluer l'utilité publique du projet et sa mise en compatibilité avec le Plan Local d'Urbanisme de la ville.

La Municipalité prévoit l'aménagement de 2 terrains de sports, dont un synthétique, et d'une piste d'athlétisme, sur les 33 000 m² des parcelles situées en face de l'Espace René-Cassin.

« Nous souhaitons que les scolaires et associations sportives bénéficient d'équipements modernes, répondant à toutes les préconisations réglementaires » souligne François Brillaud de Laujardière, adjoint à l'urbanisme.

Après une année d'étude du dossier, avec instruction et avis des services d'État, la Préfecture a missionné un commissaire enquêteur pour recueillir les remarques des habitants et ainsi évaluer l'utilité publique de ce projet, comme le principe de son implantation sur des terrains actuellement classés pour partie, en zone agricole non pérenne.



Dans son rapport, le commissaire enquêteur a émis un avis favorable, avec 2 réserves :

- ▶ Créer un tampon végétal entre le pôle sportif et la zone agricole située à proximité ;
- ▶ Prévoir, dès la première phase du projet, un équipement sanitaire (douches / vestiaires), au moins en modulaire.

Une délibération sera prise en octobre en Conseil municipal pour lever ces réserves et s'engager à prendre en compte ces aménagements.

Vers l'acquisition du foncier...

À l'issue de cette phase administrative, la commune va pouvoir continuer les négociations pour acquérir les terrains et ainsi, par la suite, lancer cette opération d'aménagement.

« Si l'enquête publique s'intéressait uniquement au principe de l'implantation de ces nouveaux équipements, beaucoup de questions relatives à l'aménagement lui-même ont aussi été consignées. Elles seront bien entendu prises en compte au moment de la mise en œuvre du projet » tient à souligner l'adjoint à l'urbanisme

Rapport d'enquête consultable sur www.ville-lepellein.fr

CADRE DE VIE

INFOS TRAVAUX

Travaux d'assainissement Quai André Provost

Afin d'améliorer le système de transfert des eaux usées quai du Docteur André Provost, le pôle Sud Ouest de Nantes métropole a missionné une société pour procéder à la réhabilitation du poste de refoulement.



Travaux réalisés en juillet 2018

► **Coût de l'opération : 146 000 €**

Pôle Associatif et Culturel : point d'étape.



Débutés courant juin, les travaux vont bon train allée George-Sand. Après une première étape de nettoyage et de terrassement de la zone, le gros oeuvre a commencé. Une dalle de béton a été coulée, donnant forme au futur bâtiment amené à accueillir la médiathèque. La rentrée fera place aux étapes de construction et d'élévation de l'extension.

Durée des travaux : 18 mois (2 phases)

► **Coût global prévisionnel : 2 373 050 €**



Les toilettes de Bikini

Pour information, les sanitaires automatiques gratuits, installés au printemps, place René-Coty, sont **ouverts de 6h à 22h**.

Pour rappel, ils sont équipés de 2 cabines wc auto-nettoyantes entretenues 2 fois par semaine par les services de Nantes métropole.

Travaux de reprise des réseaux rue de la Jaunaie

Avant le démarrage, début 2019, des travaux d'aménagement et de sécurisation de la rue de la Jaunaie, des travaux de reprise des réseaux électriques et d'eau potable seront réalisés fin 2018.



ATTENTION : Pour toute demande de raccordement (gaz, eaux usées ou potables, etc.), pensez à formuler votre demande auprès du concessionnaire concerné **avant le début des travaux**.

Travaux à réaliser avant fin 2018

Deux nouveaux barbecues à la Martinière

Pour permettre aux usagers du canal de la Martinière de profiter de temps conviviaux sur le site, deux barbecues avaient été installés courant avril 2017. Malheureusement vandalisés, deux nouveaux barbecues ont été réinstallés cet été. Ces derniers, scellés dans une chape de béton sont métallisés et proposent une grille amovible ainsi qu'un plan de travail.



Travaux réalisés en juillet 2018

► **Coût de l'opération : 1500€**



Visite de la ville avec les voitures anciennes de l'APVR, lors du dernier accueil des nouveaux habitants

VIVRE AU PELLERIN

Nouvel habitant ? Faites vous connaître...



Tous les 2 ans, la Municipalité convie les nouveaux habitants à un temps d'échanges et de rencontre, souvent précédé d'une visite de la ville et suivi d'un repas spectacle. Dans la perspective d'organiser un accueil des nouveaux habitants au dernier trimestre 2018, nous vous invitons à vous faire connaître...

Vous résidez depuis moins de 2 ans au Pellerin et seriez intéressé pour participer à ce temps d'échanges ?

Complétez le coupon réponse ci-contre et retournez-le au service communication de la ville **avant le lundi 1^{er} octobre**, par mail à l'adresse info@ville-lepellerin.fr, par fax au 02 40 04 69 02 ou directement à l'Hôtel de ville (rue du Docteur Sourdille).



ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

DATE D'ARRIVÉE AU PELLERIN :

...../...../.....

TÉL. :

MAIL :

Serait intéressé par :

▶ **L'accueil des nouveaux habitants**

OUI NON

▶ **Une visite de la ville**

OUI NON

Je serai accompagné(e) de (nombre)
personne(s), dont (nombre) **enfants.**

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE



La démarche de recensement est le préalable à la journée défense et citoyenneté et permet d'obtenir l'attestation nécessaire pour passer le baccalauréat, le permis de conduire ou d'autres examens

Pour se faire, le jeune doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile dans les trois mois qui suivent son 16^{ème} anniversaire.

Plus d'infos au 02 40 04 56 00

Bourse aux jouets

Dimanche 14 octobre

de 9h à 17h30
à l'espace René-Cassin

Inscriptions au 06 50 24 55 67
ou au 06 74 15 99 27

De gauche à droite : Delphine Mainguet, Marie Leray et
Claire Mesguen du bureau Assmat et bambinos



PETITE ENFANCE

Assmat & bambinos

Association Intercommunale du Pellerin et de Saint-Jean-de-Boiseau, Assmat et bambinos permet aux assistantes maternelles indépendantes de se réunir 2 fois par semaine à la Maison de l'enfance pour des matinées ludiques. L'occasion pour elles de sortir de leur lieu d'accueil quotidien pour travailler ensemble et pour les petits qu'elles gardent, de profiter d'activités variées tout en se familiarisant avec la vie collective.

Créée pour permettre aux assistantes maternelles indépendantes de ne pas rester isolées chez elles et de mutualiser leurs moyens pour la mise en place d'activités ludiques et variées pour les enfants, l'association est ouverte à toutes les assistantes maternelles des environs. Assmat et bambinos compte, à ce jour, 18 adhérentes qui viennent régulièrement participer aux activités mises en place par l'association.

«Ici, les enfants peuvent faire de nouvelles activités et voir d'autres enfants que ceux avec qui ils ont l'habitude d'être chez leur assistante maternelle» indique Delphine Mainguet, vice-présidente de l'association.

«Notre fil rouge est que les enfants s'épanouissent, que ce soient dans les activités ou au contact des autres. Nous ne les forçons à rien et respectons leurs envies et leur rythme... Ils peuvent jouer, créer ou simplement observer. L'essentiel est qu'ils soient bien» complète Marie Leray, présidente.

Une équipe pleine d'idées

Depuis le renouvellement complet du bureau en décembre 2017, Marie Leray, Delphine Mainguet, Claire Mesguen et Clémence Verger, gèrent l'association. Pleines d'énergie, les 4 jeunes assistantes maternelles s'investissent pleinement pour que l'association profite au maximum aux tout-petits.

Disposant des salles d'activités de la Maison de l'enfance tous les lundis et jeudis matin, de 9h à 11h30, de nombreuses activités y sont mises en place pour que les enfants en profitent.

«On fait du bricolage, de la peinture, de la pâte à modeler, des plantations, on chante, on lit des histoires... Nous réalisons un planning d'activités de vacances et parfois on improvise. Par exemple en juin, en rapport avec la fête de la musique, nous avons fait une boom !» indique amusée Delphine Mainguet.

«Chaque année, nous faisons aussi venir une compagnie de théâtre pour bénéficier d'un spectacle adapté aux tout-petits. À Noël, nous avons fait venir le Père-Noël en calèche. Nous avons même fait venir une mini-ferme itinérante à la Maison de l'enfance. Il y avait des canards, des lapins, des cochons d'Inde... C'était super et les enfants ont adoré !» complète Marie Leray.

Des actions financées par les adhésions ou les recettes du spectacle, mais aussi et surtout grâce à leur bourse aux jouets organisée chaque année au mois d'octobre (voir ci-dessus).

Encore de beaux projets à venir...

Avec le souhait de créer des liens avec les personnes âgées, l'équipe d'Assmat et bambinos envisage, à la rentrée 2018, des activités avec les papas et mamies de la maison de retraite du Pellerin.

«On voudrait aller y faire des ateliers cuisine, mais aussi des ateliers lecture, chant...» conclue la présidente.

**Plus d'infos au 06 50 24 55 67 (Marie Leray)
ou au 06 74 15 99 27 (Delphine Mainguet)**

BIEN-ÊTRE

Le yoga du Grand Chemin

Depuis 2 ans, Perrine Cierco Lippe dispense au sein de son association des cours d'Hatha-yoga. Quel que soit votre âge ou votre niveau, elle vous accompagne, par une pratique précise et rythmée de postures, vers une plus grande maîtrise et connaissance de vous-même, que ce soit sur le plan physique, mais aussi mental.



Grace à un travail sur les postures, le yoga est reconnu pour ses nombreux bienfaits (souplesse, bonnes habitudes posturales, concentration, relaxation, etc.). Avec une attention particulière portée à la précision des gestes, la respiration et l'attitude mentale, sa pratique passe par l'enchaînement et le maintien de postures, très simples ou plus avancées, dans le respect de l'anatomie et de la physiologie de chacun.

«Cela permet de reprendre contact avec son corps et de prendre soin de soi. J'apprends aux élèves à découvrir et à bien connaître leurs repères anatomiques, physiologiques et mécaniques» explique Perrine Cierco.

Elle pratique un yoga d'inspiration «Iyengar», très précis sur des notions d'alignements, d'encrages et d'appuis.

«Lors de mes séances, nous abordons toutes les articulations et pratiquons beaucoup d'étirements. L'idée est d'ouvrir des espaces pour laisser circuler l'énergie, d'avoir au quotidien de bonnes habitudes posturales et de gagner en tonicité» poursuit l'enseignante.

Pour sa 3^{ème} saison, l'association proposera 5 créneaux de cours collectifs, de 6 élèves maximum, dans sa nouvelle salle, rue de l'Enclos. Elle propose aussi des cours individuels pouvant répondre à des demandes spécifiques, telles que des séances de yoga pré ou post-natal, etc.

Si vous avez envie d'en savoir plus sur le yoga, l'association propose 1 semaine découverte avec des cours gratuits le lundi 10, mardi 11 et jeudi 13 septembre. N'hésitez pas également à aller à la rencontre de Perrine Cierco lors du forum des associations.

Plus d'infos au 06 86 76 01 39

CAPOEIRA

Axé Brasil

Savant mélange de danse et de combat, de musique et de poésie, de souplesse et de rigueur, la capoeira est une discipline aussi spectaculaire que sportive. Initiée au Pellerin par Maître Lio, c'est avec passion et envie de partager sa culture qu'il enseigne les rudiments de cet art martial brésilien.

«Au Brésil, la Capoeira est culturelle. Après le foot, c'est la plus importante activité pratiquée. On l'apprend dès l'école, on la pratique dans la rue... Pour ma part, je la pratique depuis mes 9 ans !» explique chaleureusement Maître Lio, doublement diplômé au Brésil.

Même s'il s'agit initialement d'un sport de combat, en France, aucun coup n'est porté en Capoeira. Seuls les gestes et mouvements de lutte sont pratiqués comme une danse, au rythme de percussions et de chants.



Célébrant ses 18 ans cette année, cela fait maintenant 6 ans que l'association Axé Brasil propose aussi des cours de Capoeira au Pellerin (le lundi soir pour les enfants et le jeudi soir pour les adultes, à l'espace René-Cassin).

Sans distinction d'âge, que l'on soit débutant ou non, chacun peut trouver à s'épanouir et à s'exprimer au sein de cet art traditionnel brésilien.

Comme chaque année, l'association sera à votre disposition au forum des associations pour répondre à vos questions et nous fera le privilège de spectaculaires démonstrations !

Plus d'infos au 06 82 84 81 16

DEVOIR DE MÉMOIRE

Centenaire de l'armistice 1918

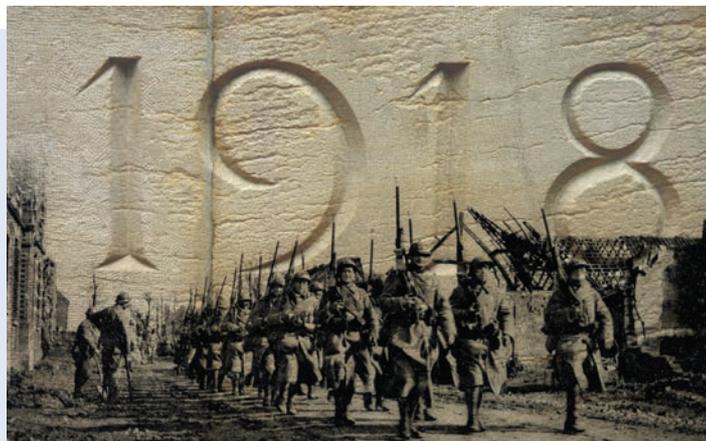
La fin du centenaire du premier conflit mondial approche à grands pas. En mémoire des soldats tombés pour la France et pour commémorer cet événement historique, la Municipalité et les associations d'anciens combattants de la commune appellent les Pellerinçais à se mobiliser lors de la prochaine cérémonie du 11 novembre.

L'armistice de 1918, signé le 11 novembre 1918, a marqué la fin des combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918), la victoire des Alliés et la défaite totale de l'Allemagne...

En hommage aux soldats qui y ont combattu et pour commémorer comme il se doit le centenaire de la fin de cette guerre qui a fait plus de 18,6 millions de morts, d'invalides et de mutilés en France, la Municipalité compte sur votre participation et notamment celle des enfants.

Les collégiens d'ores et déjà investis dans cette action en faveur du devoir de mémoire

C'est avec beaucoup de plaisir que la Municipalité accueillera, lors de la prochaine cérémonie commémorative, les jeunes chanteurs de la chorale du collège Pierre et Marie Curie pour entonner la Marseillaise



et le chant des partisans.

Des oeuvres de collégiens, réalisées dans le cadre d'un Enseignement Pratique interdisciplinaire (Art plastique et Histoire/Géographie) sur les mémoires de guerre, seront également exposées au mois de novembre dans les accueils municipaux de la ville.

La Ville sollicite également les enfants pour une action très symbolique...

En effet, nous sommes à la recherche d'enfants volontaires pour venir participer lors de la cérémonie du 11 novembre (entre 11h et 12h) à une action symbolique en hommage aux 112 soldats Pellerinçais qui ont trouvé la mort dans les tranchées. Nous avons besoin de petites mains pour planter 112 petits drapeaux français...

Pour en savoir plus et vous y inscrire à cette action, n'hésitez pas à contacter le service communication de la Ville au 02 40 97 58 93.

ÉLECTIONS

Chambre d'agriculture

Les listes électorales pour les élections des membres des chambres d'agriculture de 2019 doivent être révisées pour toutes les catégories d'électeurs.

Les demandes d'inscription sur les listes électorales doivent parvenir à la Préfecture de la Loire-Atlantique (Direction de la citoyenneté et de la légalité - Bureau des élections et de la réglementation générale).

Pour les électeurs individuels

► avant le 15 septembre 2018.

Pour les groupements professionnels

► avant le 1^{er} octobre 2018.

Conseil des Sages

Si vous souhaitez vous impliquer dans la vie de votre commune et mettre votre expérience au service des Pellerinçais, venez rejoindre le Conseil des Sages. 6 sièges restent à pourvoir...

Pour être candidat, vous devez :

- être inscrit(e) sur les listes électorales du Pellerin ;
- être âgé(e) d'au moins 60 ans dans l'année de l'élection (2018) ;
- être libéré(e) de toute activité professionnelle ;
- ne pas avoir de mandat électif municipal ;
- ne pas être président d'association au sein de la commune ;

► **Adressez une lettre de candidature, au plus tard le vendredi 28 septembre** à : Monsieur le Maire, rue du Docteur Sourdille - 44640 Le Pellerin.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Relevez le défi de faire encore plus d'économies d'énergie !

Du 1^{er} décembre au 30 avril, participez à la nouvelle saison du Défi Familles à Énergie Positive proposé par l'Espace Info Énergie ! Votre mission, si vous l'acceptez : réduire votre consommation d'énergie et d'eau d'au moins 8%, en modifiant quelques habitudes quotidiennes.

Le Défi « Familles à Énergie Positive » est un défi d'économies d'énergie et d'eau. L'objectif est de mobiliser les citoyens sur les économies que l'on peut réaliser au quotidien : électricité, gaz, eau, etc., en adoptant des éco-gestes.

Il se déroule chaque année pendant toute la période de chauffage, du 1^{er} décembre au 30 avril.

Totalement gratuite, la participation à ce défi permet à chacun de se mobiliser de façon concrète, efficace et ludique pour agir ensemble contre le réchauffement climatique et réduire ses factures d'énergie.

Les équipes participantes (constituées de familles, amis, voisins, ou collègues) font alors le pari d'économiser au moins 8% de leurs consommations d'énergie (chauffage, eau chaude, équipements domestiques) par rapport à l'hiver précédant et ceci grâce à des gestes simples et efficaces.

Pourquoi participer ?

► **Pour baisser vos factures d'eau et d'énergie.**

En 2018, les 8000 foyers participants en France ont économisé en moyenne 230 euros !

► **Pour bénéficier gratuitement de conseils** des spécialistes de l'Espace Info Énergie.

► **Pour s'amuser en équipe et en famille** en apprenant les bonnes habitudes.

► **Pour agir concrètement et efficacement pour l'environnement** sur votre territoire !



Comment participer ?

Vous pourrez **vous inscrire jusqu'au 25 novembre** sur <http://paysdelaloire.familles-a-energie-positive.fr>

Intégrez ou créez votre propre équipe !

Chaque équipe est constituée de plusieurs foyers et d'un capitaine. Ce dernier est alors formé par l'Espace Info Énergie (porté par l'association Alisée) sur les éco-gestes et l'animation d'une équipe.

Plus d'infos auprès de Elodie Lancar au 02 85 29 16 36 ou à l'adresse elodie.lancar@alisee.org

> Projet soutenu et financé par l'ADEME Pays de la Loire, Nantes Métropole, le Pays du Vignoble Nantais, la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis.

À venir...

Les personnes souhaitant devenir ambassadeurs du Défi sont conviées à un atelier «l'art du recrutement»

mardi 18 septembre de 18h30 à 20h30

à la Maison de l'Habitant à Nantes (12, rue du Président Herriot)

Vos témoignages nous intéressent...

Si vous habitez Le Pellerin et participez au Défi 2018 «Familles à Énergie positive», n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du service communication de la ville au 02 40 97 58 93. C'est avec plaisir que nous réaliserons un petit reportage sur votre expérience, sans nul doute, passionnante et utile pour tous !

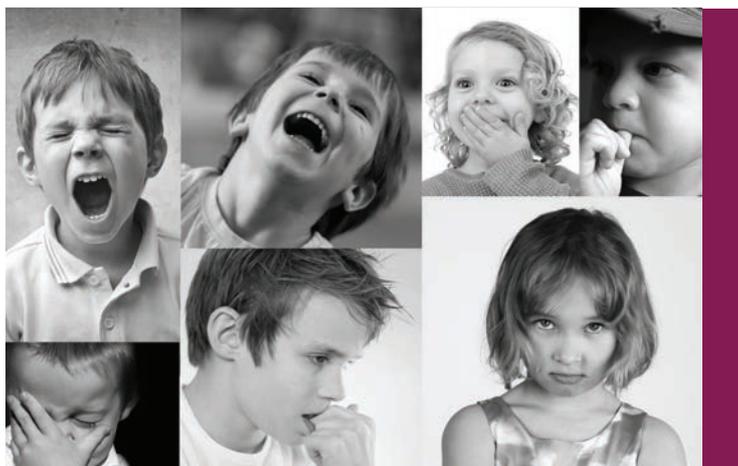
SOIRÉE DÉBAT

Comprendre et accompagner les émotions de votre enfant

Chaque année, le Relais Assistantes Maternelles intercommunal du Pellerin et de Saint-Jean-de-Boiseau, en partenariat avec les structures petite enfance des deux communes*, propose une soirée d'information et d'échange, autour d'une thématique liée à l'enfant. Après les thèmes de l'estime de soi, de la confiance en soi et de l'autorité positive, rendez-vous jeudi 18 octobre à 20h, dans la salle des fêtes de Saint-Jean-de-Boiseau**, pour parler «émotions» avec l'intervenante, Sophie Carretero.

Comment les émotions, véritables moyens de communication, traversent-elles les enfants ? Comment les structurent-elles ? Comment les aider et les accompagner pour y faire face ? C'est notamment sur ces questions que la formatrice petite-enfance, Sophie Carretero éclairera parents et professionnels lors de cette soirée débat, gratuite et ouverte à tous.

Après la projection d'un extrait du film documentaire «Le miroir des émotions», où la réalisatrice Anne Jochum donne la parole aux enfants eux-mêmes, Sophie Carretero expliquera combien la relation à l'Autre est importante et constructive pour aider l'enfant à organiser et interpréter ses émotions. Elle expliquera aussi combien la compréhension, pour l'enfant, du cheminement de ses émotions est nécessaire pour qu'en grandissant, il apprenne à faire confiance à son ressenti.



« Quand j'étais dans la colère, je trouvais pas les mots à dire. Ils étaient tous collés dans ma tête... »

J'ai réussi à trouver les mots quand j'étais calmée.

Extrait du film «Le miroir des émotions»

Le débat sera ensuite ouvert pour échanger librement avec le public.

* le Bac à sable du Pellerin et le Club des Galipettes de Saint-Jean-de-Boiseau

** Rue des Pierres Blanches

Plus d'infos au 02 40 05 65 15

NUITS PELLERINAISES

Fest'Noz

Samedi 3 novembre à 21h, à l'espace René-Cassin, l'association Tarte à Puces, en co-production avec l'association Sant Yann, vous invitent à une grande soirée Fest'Noz !

Avec l'objectif de vous faire découvrir et de valoriser la musique et la danse bretonne, les associations Sant Yann et Tarte à puces ont convié pour cette belle soirée une grande voix de la Bretagne : le chanteur Yann-Fanch Kemener et son trio. Avec leur énergie et leur bonne humeur communicative, les duos Gloaguen/Le Henaff et Blain/Leyzour vous feront également danser



sur des répertoires originaux ! Yann-Fanch Kemener trio

Bien entendu, les artistes de Sant Yann interviendront en costume avec leurs veuzes, accordéons et violons tout au long de la soirée et la piste de danse vous sera ouverte !

Tarif : 7€

L'après midi, l'association Sant Yann vous propose des stages de danse et d'accordéon diatonique animés par par le duo Gloaguen/Henaff.

Plus d'infos au 06 62 35 99 07



MANIFESTATION MUNICIPALE

Le Pellerin a un incroyable talent !

Après le carton plein de sa première édition, où Cheyenne, Stella et Mona avaient remporté le cœur du public, «Le Pellerin a un incroyable talent» revient pour une seconde édition le samedi 22 septembre, à l'espace culturel René-Cassin.

Musicien, chanteur, danseur ou pratiquant d'une toute autre discipline..., samedi 22 septembre à 20h30 sur la scène de l'Espace René-Cassin, les talents locaux feront le show pour peut-être devenir, par les applaudissements du public, l'incroyable talent du Pellerin !

Le premier talent de la catégorie chant aura la possibilité de faire la première partie des Nuits de la Chanson Française du 1^{er} décembre (voir ci-contre) ou de partager un duo avec les artistes du tribute «Goldman ensemble» !

Inscriptions encore possibles jusqu'au vendredi 14 septembre !

Il est encore temps de vous inscrire pour venir présenter un numéro sur scène, dans une ambiance chaleureuse et «bon enfant» et séduire le public.

Plus d'infos au 02 40 04 56 00

MUSIQUE

NOUVEAU : Les nuits de la Chanson Française

Toujours avec le souhait de séduire un large public, la société de production *Canapestacle* et la Municipalité, vous proposent à l'Espace René-Cassin, 2 tributes mettant à l'honneur les tubes mythiques de Michel Delpech et de Jean-Jacques Goldman.



E'DR : Quand j'étais chanteur

Hommage à Michel Delpech

► **Samedi 20 octobre - 21h**

Chez Laurette, Pour un flirt, Le Loir-et-Cher, Les Divorcés, Que Marianne était jolie, Wight Is Wight... Qui ne connaît pas un titre de Michel Delpech ? Avec l'envie de perpétuer ses chansons à travers les générations, les 5 artistes du groupe E'DR ont souhaité faire revivre le répertoire de cet immense artiste populaire ayant enchaîné les succès depuis les années 70. Une belle soirée en perspective à l'écoute de l'extraordinaire patrimoine musical que nous a légué cet auteur et interprète d'exception.

> **Première partie : Nini à poil**

Un p'tit bout d'femme plein d'énergie qui va réveiller vos émotions...

Tarif : 15€

Billetterie en ligne sur www.ville-lepellerin.fr

Plus d'infos au 02 40 04 56 00

À noter

Le samedi 1^{er} décembre, un autre spectacle mettra cette fois à l'honneur les grands titres de Jean-Jacques Goldman, lors du grand tribute «Goldman ensemble», interprété par Laurent Chabot et ses musiciens.

Plus d'infos sur www.ville-lepellerin.fr



JOURNÉES DU PATRIMOINE

Promenez-vous au canal...

Dimanche 16 septembre, à l'occasion des journées européennes du patrimoine, les bénévoles de la Machinerie et les membres de l'association Hironnelle vous invitent à venir à leur rencontre sur l'emblématique site de la Martinière pour de belles découvertes du patrimoine local.

► Le circuit des 1001 bateaux

Œuvrant depuis de nombreuses années à faire découvrir la nature sur le territoire du Pays-de-Retz, l'association Hironnelle de Pornic, vous propose un nouveau circuit de balade au départ du Canal de la Martinière.



Baptisé le « Circuit des 1001 bateaux », la balade fera cap à l'ouest, avec un petit écart à Rouans, avant de regagner le Pé de Buzay,

puis l'entrée du canal. Avec une dizaine de points d'étapes au parcours, ce circuit permettra aux Pellerinçais comme aux touristes d'en savoir plus sur la faune et la flore des lieux traversés, mais également sur les bateaux de pêcheurs de civelles, les bateaux en béton ou le bateau mou rencontrés au cours de la balade.

Lancé à l'occasion des journées du patrimoine, l'association Hironnelle, se tiendra sur place à votre disposition, dimanche 16 septembre, pour 2 balades commentées gratuites, à 10h et à 15h.

Grâce à l'application « Baludik », téléchargeable gratuitement sur tous les smartphones, vous pourrez également dès lors suivre la balade et bénéficier de commentaires (textes, photos, audio), en toute autonomie, à pied, en vélo ou à cheval.

► Visite de la Machinerie

Comme chaque année, les bénévoles de l'Association Culturelle du Canal Maritime de la Basse-Loire (ACCAM) ouvriront les portes de la Machinerie.



L'occasion pour les amoureux de patrimoine de bénéficier d'explications sur l'histoire du Canal, sa batellerie, son irrigation, mais aussi sur le fonctionnement de son écluse, ou celui des machines à vapeur et autres mécanismes utilisés autrefois pour la navigation.

Plus d'infos sur www.canal-maritime-basse-loire.fr

ETAT CIVIL



Mariages

Tony BROSSAUD et Esther PELGRIS (23/06), Stéphane VEILLON et Séverine LE PRIOL (07/07), Virgile LACOURT et Anaïs TILLAUD (25/08).

Naissances

Alexandre BOLO (09/05), Eowin DEBOSSCHÈRE (18/05), Kyan GLORIEAU (22/05), Raphaël LE GOFF (23/05), Eline BERNARD (29/06), Élise DUGAST (06/07), Matéis QUÉVILLON (11/07), Léa BEILLEVAIRE (21/07).

Décès

Joël PETITEAU (04/05), Suzanne GUIHARD, veuve HUET (05/05), Émilie DAULÉE, veuve GUÉNICHON (11/05), Jocelyne JUNG, veuve VIÉ (14/05), Marcel CROCHET (19/05), Yvon ARDOIS (11/06), Marie-Hélène MIGNONNEAU, épouse HERIDET (15/06), René MELLERIN (23/06), Odile MOREAU, veuve PRIN (25/06), Marcel ROSA (21/07), Françoise HILLAIRE, veuve GIRARD (28/07), Alice GUITTONNEAU, veuve RABALLAND (28/07), Jean-Claude OLIVIER (11/08).

► **Médecins et ambulances**

☎ 15

► **Cabinets infirmiers**

> **Pouchard, Jézéquel et Le Bideau**

8, rue de l'Enclos

☎ 02 28 01 08 58

> **Coden et Désert**

13, rue du Prieuré

☎ 02 40 04 56 10

► **Pharmacies de garde**

☎ 32 37 (0,34 €/min.)

► **Vétérinaire**

☎ 02 40 04 64 23 (Dr. Lisner)

► **Dentistes de garde**

www.cdodc44.fr

Mairie ☎ 02 40 04 56 00

Rue du Docteur Gilbert-Sourdille

• Lundi > Vendredi : 9h/12h - 14h/17h30

• Fermé le samedi

Mairie annexe ☎ 02 40 05 69 81

Allée George-Sand

• Lundi, mardi et mercredi : 9h/12h30

• Jeudi : 9h/12h30 - 14h/18h30

• Vendredi : 9h/12h30

■ **Du 6 septembre au 12 octobre**

Enquête publique sur le PLUm

> Mairie du Pellerin (rue du Dr. Sourdille)

■ **Samedi 8 septembre - De 14 à 17h30**

Forum des associations

> Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)

■ **Samedi 15 septembre - 20h30**

■ **Dimanche 16 septembre - 15h30 et 18h**

Spectacle «French kiss» de la section théâtre de l'Amicale laïque du Pellerin

> Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)

■ **Dimanche 16 septembre**

Journée du patrimoine : Visite de la Machinerie

> Canal de la Martinière

■ **Mercredi 19 septembre - De 10h à 11h30**

Atelier lecture des seniors avec un atelier Yoga du rire animé par Sandrine Jubeaud-Michaud (voir page 23)

> Mairie annexe (allée George-Sand)

■ **Samedi 22 septembre - 20h30**

Le Pellerin a un incroyable talent

> Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)



.....

■ **Lundi 1^{er} octobre - 19h**

Conseil municipal

> Mairie annexe (allée George-Sand)

■ **Judi 7 octobre - 11h30**

Cérémonie commémorative de la Saint-Michel

> Défilé au départ de l'église Notre-Dame

■ **Dimanche 14 octobre - Toute la journée**

Bourse aux jouets et au matériel de puériculture organisée par l'association Assmat et Bambinos

> Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)

■ **Judi 18 octobre - 20h**

Soirée débat «Comprendre et accompagner les émotions de votre enfant», organisée par le RAM

> Salle des fêtes de Saint-Jean-de-Boiseau

■ **Samedi 20 octobre - 10h30**

Raconte-moi et chocolat par l'association AILE

> Salle polyvalente de l'espace René-Cassin (rue de la Jouardais)

■ **Samedi 20 octobre - 21h**

Les nuits de la Chanson Française

> Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)

■ **Samedi 20 et dimanche 21 octobre**

Challenge de tir sportif

> Salle de tir de l'espace René-Cassin (rue de la Jouardais)

■ **Samedi 27 octobre - De 12h30 à 20h**

Tournois de palets par l'ABEJAP

> Salle Antoine Rigaudeau de l'espace sportif René-cassin (rue de la Jouardais)



.....

■ **Samedi 3 novembre - 21h**

Fest'Noz, dans le cadre des nuits Pellerinaises

> Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)



LE PELLERIN A UN INCROYABLE TALENT

Samedi **22 septembre** - 20h30
Espace culturel René-Cassin

**SOIRÉE GRATUITE
ET OUVERTE À TOUS!**

Samedi **8 septembre**
À partir de 14h
ESPACE RENÉ-CASSIN

FORUM DES
Associations
PELLERINAISES

Inscriptions
encore possibles jusqu'au
vendredi 14 septembre
auprès du service
culture et vie associative

Formulaire d'inscription sur
www.ville-lepellerin.fr